



CHAT-PERCHÉ À LA MAISON D'ARRÊT

Aux environs de 16h15 hier après-midi, trois individus de la MAH – réclamant leur transfert – ont réussi à escalader le grillage et défaire le concertina de la cour de promenade pour se rendre sur le toit du préau.

Sans attendre, l'alarme fut déclenchée et l'établissement bloqué. Très vite, plusieurs agents veillèrent à sécuriser l'établissement – notamment en doublant les miradors et en se rendant armés dans les zones neutres – tandis que les forces de l'ordre se chargèrent du domaine pénitentiaire.

Lors de la remontée des promenades permettant d'isoler les trois protagonistes, un nouvel incident vint s'ajouter à cette situation de crise : un individu (qui voulait rejoindre ses acolytes ?) refuse de sortir de la cour, ce qui amena le personnel pénitentiaire équipé à aller l'intercepter et à effectuer une première mise en prévention.

Vers 18h30, l'arrivée des ERIS permit de mettre un terme de façon rapide et efficace à cet incident en « cueillant » les trois détenus de leur perchoir et en les conduisant en cellule disciplinaire. Par la suite, un autre agité les y rejoint pour avoir lancé des projectiles sur l'équipe d'intervention.

Bien que tout se soit bien fini, pour **la CGT Pénitentiaire** certains points seront cependant à éclaircir quant à la gestion interne de cet événement.

La CGT Pénitentiaire félicite l'ensemble des agents présents pour leur professionnalisme et leur dévouement sans faille, sacrifiant une nouvelle fois leur vie de famille pour remplir les missions ô combien difficiles qui leur sont confiées.

La CGT Pénitentiaire exige des sanctions exemplaires pour les auteurs de trouble, à commencer par la peine disciplinaire maximale suivie d'un transfert vers de lointaines contrées.

Le bureau local
le 19 octobre 2022